.... Vous qui prenez un Genièvre comme digestif... adoptez comme apéritif le Genièvre à l'eau.

SOMME

DOULLENS

Collision. — Une moto pilotée par M. Heroet, demeurant à Amien, rue du Dr Lenoel, est entrée en collision avec une auto conduite par M. Lecroart, de Roubaix qui venait en sens inverse

Il n'y eut heureusement que des dégats materiel.

EN BELGIQUE

MENIN

Un cycliste renversé et tué par une auto

Vers 10 h. 30 ,arrivait en bicyclette, par un tournant vicinal, le cultivateur Camille Ameye, né à Ledeghem, âge de 63 ans, demeurant à Menin, rue Gkeuwa Au moment de s'engager sur la route Menin-Ypres pour prendre la route cyclable, il fut happé par l'auto de M. S. A., négociant, demeurant à Saint-Gilles-Bruxelles qui se dirigeait vers Ypres. Le cycliste, violemment projeté sur la chaussée, a été relevé avec une fracture du crâne. Il a été transporté dans une clinique de Menin où il expira aussitôt. Le commissaire de police a ouvert une enquête et a mis au courant le Parquet de Courtrai.

COURTRAI

Le feu dans un tissage

L'autre jour, vers 21 h., un incendie s'est déclaré au tissage mécanique appartenant à M. Van Lanck, situé hameau « Walle ». L'alarme fut donnée par des voisins. Les pompiers arrivèrent rapidement sur place et parvinrent à éviter l'extension du feu. Cinq métiers à tisser furent mis hors d'usage. Les dégâts sont très important. La cause de l'incendie est inconnue. Une enquête a été ouverte par la police.

OYGHEM-lez-COURTRAI

Un magasin de lin incendié

Vers 15 h. 30, un violent incendie s'est déclaré dans un hangar de lin, ayant une longueur de 12 mètres sur 6mètres de largeur, appartenant au marchand de lin Arthur Vandekerckove, demeurant rue de Monlebake, hameau « Kruishoeck » à Oyghem. Le feu prit une vive extension et bientôt le hangar, contenant une grande quantité de déchats de lin fut en flammes.

La cause du sinistre est inconnue. Une enquête est ouverte.

TOURNAI

UNE FEMME RENVERSÉE PAR UNE AUTO

Hier, vers midi, Mme Elise Bridelance, épouse Jules François, menagere à Taintegnies, qui se tenait près du beffroi en attendant l'autobus, a été renversée par une auto conduite par M. Georges Jean, huissier en cette ville et a été légèrement blessée au genou et au pied gauche.

RÉCITAL DE PIANO

C'est vendredi 24 juin, à 20 h. 30, au Théâtre Communal, que notre concitoyen André Dumortier, pianiste virtuose, lauréat du concours international Isaye, donnera un récital de piano avec le concours de l'orchestre du Conservatoire de musique et de la chambre syndicale des artistes musiciens Tournaisiens, sous la direction de M. André Collin, prix de Rome, directeur du Conservatoire.

Location aux maisons habituelles.

Exploits d'adroits filous. — Mme Vanenange Valérie, épouse Verneeren Auguste, domiciliée à Neenin, s'étant rendue aux magasins Sarma, s'est aperçue en sortant de la disparition de son portemonnaie qui contenait 800 fr. belges et 300 fr. français.

Peu de temps après, la nommée Dubois Marie, épouse Clapette Gaston, domiciliée à Froyennes, constatait la disparition de son portefeuille contenant 108 fr., qu'un inconnu lui avait dérobé aux mêmes établissements.

Enfin, la nommée Despreu Mathilde, épouse Debaisieuxvx Octave domiciliée à Guignies, qui circulait sur le marche de la Grand Place, a été delestee d'une somme de 200 fr.

La justice a lancé ses meilleurs limiers sur les traces des adroits filous, qui avaient eu le temps de prendre une sérieuse avance.

Scene de coups. — Béghin Henri, chauffeur d'auto, domicilié à Antoing, a été blessé à la figure au cours d'une scene de coups qu'il a eue avec son beau-pere, Olivier Alfred, chaussee de Douai. Amene au commissariat de police, il y reçut les soins du De Minne. La police enquête.

Collision. — Vers 11 h. 20, une collision s'est produite boulevard Walter de Marois, entre un camion-auto conduit par Verhoestraete Louis, chaussee de Lille, 135 et un cycliste, Lepaire Albert, porteur de télégrammes, domicilié à Kain. Dégâts materiels au vélo.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI MERCREDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Une Etoile est née ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Un soir à Marseille ».
Camée. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le Monsieur de cinq heures ».
Rexy. — Permanent de 14 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Une de la Cavalerie ».
Omnia. — 15 h. 20 h. 30 . « Capitaine Courageux » et « Charlie Chan à Shanghai ».
Union. — 20 h. 30 : « Sa dernière chance » et « Titin des Martigues ».
Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Les Révoltés du Bounty ».
Variétés Fivelses. — 20 h. 30 : « M. Brelogue a disparu » et « N'aimer que toi ».
Marivaux. — 20 h. 30 : « La loi de la Forêt » et « Broadway Mélody ».
Rives-Palace. — 20 h. 30 : « Sa dernière chance » et « Titin des Martigues ».
Mondial. — 20 h. 30 : « Sa dernière chance » et « Titin des Martigues ».
Palace. — 20 h. 30 : « La Fessée » et « 2 du Trapèze ».

SPORTIFS,
LISEZ LE SAMEDI
LES SPORTS DU NORD
le plus complet
des régionaux sportifs
40 centimes

DANS LA REGION

LE DRAME D'ALBERT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il faut dire que le fils Brugait menait une vie en rapport avec sa situation. Il entretient une amie, si ce n'est plusieurs un peu partout, et ne regardant pas à la dépense, lui coûte les yeux de la tête.

Est-ce là la raison de ses fréquentes demandes d'argent à sa mère qui, lasse de ses sollicitations, ne manquait pas de lui fermer souvent sa porte.

Ernest Brugait, pour la narguer, se fit conducteur de camion, à Albert, histoire de se faire remarquer et d'ennuyer sa vieille maman. Il reprit bien vite le volant de sa luxueuse voiture naturellement.

Mme Vve Brugait, très bonne et brave femme, fait un bien enorme dans le pays. Elle est toujours prête à porter secours aux desherités et les œuvres de bienfaisance la comptent comme une généreuse bienfaitrice.

Premières menaces

Il y a deux ans, Brugait commença à menacer sa mère C'est que, depuis un certain temps, la vieille femme habitait avec M. Ernest Chabaille, âgé à présent de 77 ans. Il était venu de Quevaulliers, pour louer, rue Pasteur, à Albert, une habitation convenable, où il pourrait finir ses jours. Mme Vve Brugait était pour ainsi dire sa gouvernante.

Les gendarmes, à ce moment, avaient été avertis et il n'y eut pas de poursuites.

Mais, depuis un certain temps, Jules Brugait revenait assez souvent à Albert. Habitant Amiens, rue Charles-Dubois, il avait facilité pour se présenter chez sa mère. Chaque fois, c'était des scenes douloureuses où il était toujours question d'intérêt

Le drame

Dimanche dernier, Brugait vint sonner à la porte Il entra assez calmement dans l'habitation, mais bientôt, se fâcha et donna 48 heures à M. Chabaille pour demenager.

M. Chaballe etait locataire de l'immeuble et les meubles etant sa propriete n'avaient aucunement à disparaitre d'autant plus que Mme veuve Brugait n'était pas du tout décidée à le quitter.

Mardi matin, le fils dévoyé téléphona à sa mère que le délai venait d'expirer et qu'il allait régler son compte à M. Chabaille.

Mme Brugait demanda du secours. Elle s'adressa à un de ses anciens employés, M. Gaston Labure, occupé chez M. Farcy, successeur du commerce de grains de Mme Brugait.

M. Labure est un costaud et n'a pas peur. Déjà précédemment, il fut chargé d'intervenir pour calmer Jules Brugait.

Terrible corps à corps

Vers 10 h. du matin, Brugait arriva. Il descendit de sa limousine et sonna. Mme Brugait ne voulut pas ouvrir. Mais, quelques instants après, le fils, après avoir escalade un mur de clôture, pénétrait dans la maison en passant par la cour

Il se trouva face à face avec M. Labure.

« Toi qu'est-ce que tu fais ici ? Retire-toi ou je te descends ».

Jules Brugait avait un revolver à la main, prêt à tirer. D'une poussée, M. Labure le fit reculer et une lutte s'engagea entre eux.

Dans le couloir de la maison, les deux hommes roulèrent, tandis que la bonne affolée, se sauvait dans la rue. Toujours armé de son revolver, Jules Brugait essayait de tirer, mais, heureusement, l'arme ne fonctionna pas.

Deux coups de feu

Il réussit, car c'est un homme très fort, à se débarrasser de M. Labure, qui lutta courageusement et s'engouffra dans le bureau dont il ferma la porte à clef. Comme Mme veuve Brugait et M. Chabaille, au bruit de la lutte, s'étaient tous deux réfugiés dans leurs chambres, fou de rage, le mauvais fils monta à l'étage et, là, il tira, décidé à tuer le septuagenaire. Deux balles seulement furent retrouvées. Il est probable que l'arme s'enraya.

M. Chabaille fut atteint à la poitrine et à la cuisse.

Son coup fait, le meurtrier, croyant avoir tué son ennemi, sortit par la porte de devant, monta dans sa voiture et partit.

M. Labure, qui nous a conté les phases de la lutte, nous a déclaré que Brugait avait ses vêtements arrachés, sa cravate resta sur place ; de plus, il porte des coups à la figure, car il ne se laissa pas faire. Lui aussi, d'ailleurs, a des traces de coups à la face

L'enquête

Le chef Mourgues et le gendarme Ducroyot, de la brigade d'Albert, prévenus, arrivèrent promptement et aussitôt diffusèrent le signalement du meurtrier à toutes les gendarmeries, qui ont établi des barrages sur toutes les routes.

Voici son signalement : taille, 1-m. 80 ; visage allongé et rasé complètement, nez fort et long cheveux châtains, calvitie frontale, veston marron, chapeau feutre pris clair, fort elégant et svelte, souliers jaunes.

Sa voiture est une 23 CV Renault grand sport, immatriculee 7165 XP-4.

La victime a été transportée dans une clinique d'Amiens dans un état un état grave. Mme veuve Brugait, qui porte des coups sur tout le corps, est soignée à son domicile. Elle reçut ces coups en voulant empêcher son fils d'entrer dans la chambre de M. Chabaille.

On croit que l'individu s'est réfugié chez ses amis ou qu'il s'est rendu en auto à Chamonix

Le parquet de Péronne, prévenu, s'est rendu dans la soirée à Albert.

Cette affaire a causé une très grosse émotion à Albert, où les Brugait étaient très connus

A. T.

Le criminel est aperçu à Compiègne ?

On apprenait, dans le courant de l'après-midi, que Brugait avait été aperçu alors qu'il arrivait sur le barrage établi à Compiègne, mais qu'il avait eu le temps de faire demi-tour.

Les recherches continuent activement.

Les mesures de police sur les routes de la région

A Saint-Pol, les barrières des passages à niveau ont été fermées et des postes furent établis rue de Fruges, rue de Frévent, rue d'Hesdin et place du Palais de Justice, pour arrêter éventuellement la voiture du criminel.

Les automobilistes interrogés nous ont declaré que le dispositif de barrages a fonctionné depuis Paris, Rouen, jusqu'à Lille.

D'autre part, on signale que sur toutes les routes menant à la frontière, des barrages ont été établis.

La question des salaires dans le Textile

La commission départementale de conciliation a invité les organisations ouvrières et patronales à désigner leurs arbitres

La commission départementale de conciliation du Nord, réunie le mardi 21 juin, a eu à examiner la demande de rajustement des salaires dans l'industrie textile du departement, posée en raison de la nouvelle hausse du coût de la vie à fin mai, de 5.928 %.

Les délégués des syndicats libres du textile représentaient les centres suivants :

Lille, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Ronoq, Linselles, Halluin, Bousbecque, Wervicq-Sud, Comines, Armentières, Hazebrouck, Dunkerque.

Un accord n'ayant pu intervenir entre les parties, la commission départementale a invité les organisations ouvrières et patronales à désigner leurs arbitres, conformément à la procédure de conciliation et d'arbitrage.

Les syndicats libres du textile ont désigné M Albert Myngers, secrétaire général de la Fédération française des syndicats chrétiens du textile, comme arbitre ouvrier de la C. F. T. C.

LE 25me ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION D'ESCRIME DU NORD SERA FÊTÉ DIMANCHE A LILLE

C'est dimanche prochain que la Fédération d'escrime du Nord, qui groupe le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne, fêtera, à **Lille**, le 25e anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, un tournoi d'épée se disputera au pesage du champ de courses de **Lambersart**. Cette épreuve sera ouverte à tous les escrimeurs appartenant ou ayant appartenu à la F. E. N. depuis sa fondation, possédant ou ayant possédé une licence. Une formule handicap est prévue selon le nombre d'engagés.

Une tres belle coupe offerte par M. Denniel, l'actif president de la F. E. N. et de nombreux prix, seront offerts aux finalistes.

Les engagements devront être adressés pour le 22 juin, dernier délai, à M. René LEVY, secrétaire général de la F. E. N. **51, rue Léon Gambetta, à Lille.** Aucun droit d'engagement ne sera demandé.

A 14 h. un déjeuner sera servi sur place (cotisation : 40 francs), dont les adhésions devront parvenir avant le 22 juin, à M. Jacques VANDENBUSSCHE, vice-président de la F. E. N., **177, rue Nationale, à Lille.**

LA CONDAMNATION D'UN ARABE AUX ASSISES DU NORD

Quand Harkad Aoudia, le meurtrier du jour, dont les jurés du Nord avaient à fixer le sort, descendit du panier à salade, il tomba face à face avec les soldats en armes du piquet d'ordre.

Que se passa-t-il dans l'âme du criminel kabyle ?

Pensa-t-il que sa dernière heure était venue et qu'on ne l'avait amené au Palais de Justice, que pour le livrer aux balles d'un peloton d'exécution ?

L'impression qu'il ressentit, en tout cas, fut si mauvaise, qu'il en tomba sans connaissance. Les gendarmes durent le porter dans la salle d'audience, où il demeura tout tremblant et complètement abruti durant tout le cours des débats.

Les faits de sa cause sont d'une extrême simplicité ; dans un café de la rue des Longues-Haies, à Roubaix, il a fait payer d'un mortel coup de couteau l'injure d'un consommateur, qui l'avait traité de « sale bicot ».

Expert dans le maniement du couteau

Après l'émotion de son arrivée, le chancelant Arabe essuie, des photographes, les habituels éclairs de magnésium, et cela n'est point fait pour le rassurer

On l'assoit à sa place ; il se cache la tête dans le revers d'un énorme veston, ne laissant voir qu'une opulente toison et parfois une tête cireuse, abêtie. Ce jeune homme de 28 ans a l'aspect d'un vieillard.

D'interrogatoire, au sens propre du mot, il ne sera point question. Le président Richart, qui dirige ces débats, se bornera à faire un exposé de l'affaire, et, aux questions precises qu'il essaiera de poser à l'accusé, l'Arabe répondra, chaque fois, par un même geste amusant, semblant vouloir dire : « Tu m'ennuies ».

La conduite d'Harkad n'avait jamais laissé à désirer jusqu'au jour de sa navrante aventure. On ne pouvait lui faire aucun reproche, aux points de vue de la sobriété, de la probité et des mœurs.

— Mais il avait un caractère extrêmement chatouilleux, observe le président C'était de plus, un impulsif, un colérique, qui recherchait toujours la solitude.

Il se connaissait d'ailleurs parfaitement.

« Je ne suis pas civilisé, disait-il, je suis un fou ! »

Ce fou inspirait une telle terreur à son contremaître, aux usines Hannart, de Wasquehal que celui-ci, désireux de s'en débarrasser, en raison de son indiscipline au travail, n'osait pas le faire congédier.

Il faut ajouter qu'Harkad était expert dans le maniement du couteau et qu'il n'avait point son pareil, pour enfoncer la lame d'un canif en un endroit précis d'une cloison.

L'Arabe et la Polonaise

Ce « Sanglier » entretenait pourtant des relations avec un coreligionnaire. Relations qui n'étaient point marquées au coin de l'amitié la plus pure, car Harkad éprouva une joie assez vive quand ce camarade alla se faire soigner à l'hôpital.

Pourquoi ?

Le malade avait une amie, à laquelle Harkad fit les doux yeux.

Le Président. — Oh ! Anna Zdrojewski, la personne en question, n'avait rien de la Vénus de Milo !

Harkad n'était pas si difficile Il emmena la Polonaise au cinéma

Un mauvais danseur

Ce n'était qu'un premier pas ; deux jours plus tard, ils sortaient à nouveau ensemble. Ils se rendaient au café Anderszz, rue des Longues-Haies.

On dansait dans le café. Harkad et sa cavalière, commençèrent à tourner sur la piste.

Le Président. — Mais si l'Arabe était un expert dans l'art de manier le couteau, il ne possédait point la science chorégraphique infuse

La belle abandonna ce médiocre danseur, pour voler vers d'autres cavaliers.

Le Président. — Ce fut la valse interrompue !

Dans un autre coin du café, un fier-à-bras, « Nénesse », de son vrai nom, Ernest Lotigier, était ivre et menait grand tapage.

C'est de son côté qu'Anna se dirigea.

La pauvre était boiteuse et Harkad lui avait marché sur le pied.

— C'est bien fait, lui dit « Nénesse », cela t'apprendra à danser avec un « sale bicot ! »

Pensif et solitaire, celui-ci était retourné s'asseoir, quand l'injure lui dechira le tympan : « Sale Bicot ». Il reprit l'insulte au bond et, de table à table, Lotigier et l'Arabe commencèrent à échanger des mots violents.

Le mépris de la Polonaise puis les propos desobligeants de Lotigier firent se dresser Harkad, qui sortit son couteau et le planta dans le ventre du malheureux Lotigier.

Le lendemain, celui-ci payait de sa vie le mépris qu'il professait pour les Arabes.

La sagacité des gendarmes

Harkad ne chercha point à connaitre la gravité de la blessure qu'il avait faite à son antagoniste.

Il s'éclipsa prestement, passa chez lui et dans le couloir de son logeur, rue de l'Alouette, il vola une bicyclette.

Il pédala... Lens... Arras. A cet instant il crut préférable de gagner la Belgique, il revint... Bethune... Hazebrouck... Cassel.

LE PRÉSIDENT. — Le paysage y est charmant, mais les gendarmes y sont perspicaces.

Ils remarquèrent ce cycliste étranger, l'appréhendèrent, constatèrent que sa bicyclette était dépourvue des plaques exigées, le ramenèrent à la brigade, et finalement, ils recueillirent ses aveux.

Aveux sur lesquels l'amorphe accusé ne reviendra pas.

Les témoins

Le commissaire de police LALANNE a pu identifier le meurtrier grâce à des concours bénévoles et il se plait loyalement à souligner que ceux-ci facilitèrent sa tâche

Il connaissait bien Lotigier.

C'était un ivrogne, un querelleur, un brailard et de surcroît, un chômeur par profession.

Il était ivre au moment du crime. Son amie, ajoute le commissaire, l'était également, car 16 heures après le meurtre, elle planait encore dans les fumees de l'alcool. « La boisson l'avait assommée, et non pas la douleur ! »

Le gendarme VANPOUILLE, qui arrêta Harkad, lui fit savoir que sa victime etait morte.

« Bonne affaire », répliqua l'Arabe, en manière d'oraison funèbre !

LE PRÉSIDENT. — Il a dit cela de bon cœur ?

— Il paraissait très satisfait.

Anna ZDROJEWSKI a conservé un pénible souvenir de cette soirée dansante, commencée avec un cavalier qui valsait si mal et la débitante, Mme ANDERSZ, rappelle qu'elle tenta en vain de prévenir le coup.

LE VERDICT

M. l'avocat général VIGNERON, soutient l'accusation. Me PHALEMPIN déploie son subtil et persuasif talent pour démontrer que l'Arabe de caractère vif était irrité par les vexations de Lotigier. Quand celui-ci s'est avance vers lui, il s'est cru menacé et il a frappé pour prevenir l'attaque.

Harkad est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

J.-A. DUHAMEL.

UN TÉLÉGRAMME DES GROUPEMENTS COMMERCIAUX DU NORD AU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET AU MINISTRE DES FINANCES

Le président de la Fédération des groupements commerciaux et professionnels du Nord a adressé, hier, à M. Daladier, président du Conseil, et à M. Marchandeau, ministre des Finances, le télégramme suivant :

« Au moment où les derniers décrets-lois vont être promulgués, vous demandons instamment de vouloir bien, par cette procédure :

» 1° Instituer la perception de la taxe à la production après encaissement ;

» 2° Continuer l'application de la semaine de 40 heures à l'ensemble des commerçants détaillants, pendant les mois d'été selon le mode de repos actuellement en vigueur :

» 3° Appliquer aux commerçants étrangers les mesures pratiquées dans leur pays d'origine à l'égard des Français ».

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Association Aile Droite de Roubaix.** — Ce mercredi de 16 à 19 h. à la Betterave, 173, rue de Lannoy, en paniers pour Libourne Ministériel. Mise en loge réservé aux amateurs ne pratiquant pas le veuvage avec jeu spécial (Voir affichettes).

— **Chez Surquin, 119, rue du Pile.** — Dressage sur Seclin. l'Aile Droite, ce mercredi 22 juin, Roubaix.

A CROIX. — **Société « Contre et Avenir Réunis ».** — Chez Verpraet, 15, rue de la Gare, dimanche 26, Saint-Just. Jeunes et vieux lâchés séparément, honneur 1.500 fr. répartis en 120 prix de 10 fr. et 20 séries de 2 de 15 fr., au prorata et une par amateur dans chaque catégorie. Jeu de poules habituel. Vélos séries à 0.50. Régulateurs. Mise en paniers samedi de 16 h. 30 à 19 h. Pour les jeunes, 1er concours du Challenge Verpraet.

A WASQUEHAL-MARCQ-LINSELLES. — **Concours monstre sur Chantilly.** — C'est samedi 25 juin que sera donné à tous les amateurs régionaux (rayon libre), le concours monstre sur Chantilly. 4.500 francs de prix d'honneur et d'excellence, pour la mise unique de 5 fr. pour honneur et séries. Poule d'honneur facultative répartie en prix de 300 fr. à raison de 10 fr. par pigeon. De plus une pendulette « 400 jours » sera jouée à raison de 1 fr. par pigeon. Toutes les séries seront jouées par groupe de 5, les vélos en séries de trois, les autres en séries de deux.

Mise en paniers vendredi 24, de 17 h. à 19 h. 30, dans les postes suivants : chez Weyteus, rue de Menin, 326 à Marcq ; chez Surmont, 27, rue de Marcq à Wasquehal ; au Cercle Union, rue Pauvrée à Roubaix ; chez Dumoulin, rue Gantois à Lille et chez Lefebvre, Hôtel du Grand Logis à Linselles.

Les pigeons seront lâchés à partir de 6 heures.

A LEERS. — **Société « Les Indépendants ».** — 115 pigeons lâchés à Clermont à 6 h. 15.

1er Bouliez, 4 p. u.; 2e Deromme, 5 p. u.; 3e Deromme, u. série ; 4e Dubrulle, 4 p.; 5e Delfroost, 9 p.; 6e Kints, 7 p.; 7e Leroy père et fils, 6 p.; 8e Fosdez A., 7 p.; 9e Kints R., 2 p.; 10e Verriest, 1 p.; 11e Thiffry ; 12e Bouliez, série ; 13e Dubrulle; 14e Deromme G.; 15e Leblanc ; 16e Kints R.; 17e Thiffry ; 18e Willequet ; 19e Verriest V.; 20e Nassens ; 21e Willéquet ; 22e Wassens.

Le premier à 8 h. 21 m. 57, métr. 156.488, vitesse 12.32.63. Le dernier à 8 h. 31 m. 05, métr. 155.653, vitesse 11.43.76.

Distribution des prix mardi à 18 h.

Régulateur : Kints Robert.

A TOURCOING. — **Albert.** — Jeunes et vieux séparés. Au profit des chômeurs Chez M. Henri Nicaisse, 85, rue du Blanc-Seau, tél. 5.81, le 23 courant. Rayon 6 kilomètres de Saint-Martin. 1.000 fr. d'honneur et d'excellence, répartis en 20 prix de 5 fr. aux 20 premiers constatés, au prorata dans chaque catégorie. Mise obligatoire 2.00. Mise facultative 2.00. Objets garantis dans les vieux : Une superbe garniture de cheminée à la première série de 2 non désignés et 1 réveil à la deuxième et troisième série. Mise 1 franc par pigeon. Dans les jeunes : 3 réveils par séries de 2 non désignés. Mise 1 franc par pigeon.

Mise en paniers la veille de 16 à 19 h. Lâcher pour avoir midi 30. Règlement. Régleurs, convoyeur de La Concorde, Roubaix.

A TOURCOING. — **Maison Colombophile Tourquennoise.** — Ce mercredi de 16 à 19 h., au siège 25, Grand Place, en paniers pour Libourne Ministériel. Mise en loges réservé aux amateurs ne pratiquant pas le veuvage avec jeu spécial (Voir Affichettes).

A NEUVILLE-EN-FERRAIN. — **Entente Colombophile.** — Dimanche 26, Concours sur Chantilly, au profit des vieillards de l'Hospice. Mise en paniers chez Albert Marte, 31, rue de Tourcoing, le samedi 25 de 16 à 19 h. Deux régulateurs. Nombreuses séries. Il est à espérer que tous les amateurs qui se trouvent dans le rayon de 3 kilomètres du clocher de Neuville, feront un petit effort pour participer à ce concours de bienfaisance.

LES PIGEONS ÉGARÉS. — Un pigeon portant la bague n° 412.716 E. 38 France, s'est réfugié chez M. Briquet Jules, rue Jean-Jaurès, à Bully-les-Mines, qui le tient à la disposition de son propriétaire pendant huit jours.

— Le pigeon voyageur n° 24S 411-38 a été trouvé par M. Achille Deteuf, président de la société « L'Hirondelle », de Frévent, qui le tient à la disposition de son propriétaire.

LE CONGRES DES « JEUNES POUR LA PAIX »

du Nord et du Pas-de-Calais, à Hénin-Liétard

Les délégués entourant MM. FIEVET, Président fédéral ; GAUDOT, Vice-Président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains ; SUAREZ, Trésorier fédéral ; LEMIRE, SPLI NGART, etc... (Ph. Réveil)

Le Congrès des jeunes pour la paix du Nord et du Pas-de-Calais s'est tenu à Hénin-Liétard sous la présidence de M. Clément Lemire Il y avait des délégués de plus de 20 sections.

M. Gaston Fièvet se félicita des progrès réalisés depuis le début de l'année par la création de nouvelles sections à Hazebrouck, Merville, Douai, Wasquehal, etc., et montra que, malgré des débuts difficiles, la Fédération allait atteindre bientôt les 2.000 membres.

M. Dulongpont, d'Hénin-Liétard, demande qu'un accord avec la Fédération des A.C. de la F.N.C.R., des sections de jeunes soient créées partout où il existe une section d'anciens.

Après une longue et courtoise discussion, l'ordre du jour suivant adopté :

« Les jeunes pour la paix » acceptent présentement la défense nationale, mais ils insistent vivement sur le fait qu'étant dans les circonstances actuelles, obligés d'en accepter l'idée, c'est avec la conviction intime que seule cette position est capable d'écarter les dangers de guerre et que le temps gagné sur la guerre l'est gagné pour la paix, que d'autre part, la défense nationale ne peut en aucun cas être le prétexte de l'enrichissement de quelques-uns et demandent de ce fait la nationalisation de toutes les industries travaillant pour la défense nationale.

» Demandent la convocation d'une conférence internationale en dehors de la S.D.N., à laquelle toutes les nations seraient conviées, conférence qui devra régler toutes les questions économiques, monétaires, financières, démographiques et commerciales.

» Se déclarent en faveur de la réforme de la S.D.N. qui a été dès ses débuts l'avocate de la mauvaise cause de l'intangibilité des traités et défendu les conceptions fausses et les injustices du traité de Versailles.

» Se déclarent en faveur de la révision des traités.

» Les Jeunes pour la Paix » ne poursuivent qu'une seule politique : « La paix »

Les délégués se rendirent ensuite au cimetière où devant le monument aux morts, M. Splingart donna lecture du serment pour la paix.

Un banquet fraternel groupant 60 convives fut présidé par M. Octave Legrand, adjoint au maire d'Hénin-Liétard

Voici les vœux qui ont été adoptés par les congressistes :

Vœu de la section de Roubaix : « La Fédération du Nord et du Pas-de-Calais des « Jeunes pour la Paix » suivie des combattants républicains, s'élève avec indignation contre les massacres de populations civiles qui en Espagne et en Chine, se multiplient à mesure que les agresseurs se heurtent à une plus grande résistance.

» La Fédération s'associe à la réprobation que soulève dans tous les pays civilisés la lâcheté de ceux qui se vengent de leurs échecs militaires sur des femmes, des enfants et des vieillards sans défense. »

Vœu présenté par la section d'Armentières : « Il n'y a présentement qu'une seule façon d'arrêter rapidement la guerre : cesser la livraison du petrole aux états totalitaires. « Les jeunes pour la paix » s'engagent donc à réclamer partout cette suppression. »

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE D'ESPAGNE

LA SITUATION SUR LE FRONT DE TERUEL-CASTELLON

Valence, 21. — La bataille au sud de Castellon continue avec intensité. Les nationalistes refoulés au delà de Villareal, les gouvernementaux les rejetant lentement vers le Rio Mijares, situé à environ 3 kilomètres au nord, ont tenté une manœuvre de diversion dans le secteur compris entre Villareal et la côte. Leur énorme supériorité en aviation et en artillerie ne leur a pas permis de rompre les lignes républicaines. Après avoir franchi le Rio Mijares à hauteur d'Almazora et alors qu'ils progressaient dans la plaine située en bordure du littoral, les nationalistes ont été rudement contre-attaqués devant Burriana à 9 kilomètres au sud de Castellon, sur le Rio Seco qui est un important port d'exportation d'oranges.

Les troupes gouvernementales, malgré huit jours de combats incessants, luttent avec un allant merveilleux pour interdire la progression de l'adversaire dans la province de Valence.

Dans le secteur d'Onda, à 12 kilomètres à l'ouest de Villareal, les nationalistes ont subi ces derniers jours de lourdes pertes, et n'ont pas repris leur activité.

Dans la province de Téruel, dans le secteur de Puebla de Valverde, les nationalistes, bloqués depuis trois semaines dans la Sierra Camarena, ont attaqué à plusieurs reprises pour s'emparer au prix de lourdes pertes de quelques hauteurs. La Casa del Gordo, qui a déjà fait l'objet de combats acharnés, a été évacuée par les gouvernementaux après une lutte qui finit en corps à corps. Les lignes restent sensiblement les mêmes.

Une canonnade au Maroc espagnol

Tanger, 21. — De 18 h. 30 à 19 heures, on a entendu une canonnade en direction de Ceuta.

Nouveaux bombardements des villes de la côte méditerranéenne par l'aviation franquiste

Valence, 21. — A 4 h. 30 ce matin, l'aviation insurgée a bombardé la zone et le port de Valence et également Alcira et Carcagente, localités situées à 35 et 40 kilomètres au sud de Valence. On ignore s'il y a eu des victimes et des dégâts.

A 17 h. 40, quatre avions nationalistes ont survolé le port d'Alicante et les quartiers voisins. Ils ont lâché une quarantaine de bombes qui ont fait six blessés et provoqué des dégâts et un incendie Les avions républicains ont pris en chasse les appareils qu'ils ont mis en fuite.

UN MARQUIS ESPAGNOL, SON SECRÉTAIRE ET UN FRANÇAIS SONT ARRÊTÉS A BIARRITZ POUR ESPIONNAGE

Biarritz, 21. — Sur l'ordre de l'autorité militaire de la 18e Région de Bordeaux, deux Espagnols et un Français ont été arrêtés pour espionnage dans un grand hôtel de Biarritz. Il s'agit du marquis Rebalzo, de son secrétaire, M. Pareja, et du Français Rottier.

On garde la plus grande discrétion sur cette affaire.

Cinquante kilogrammes de documents ont été saisis.

Un déjeuner à Paris en l'honneur du Ministre de Tchécoslovaquie

Il était offert par le Syndicat des Quotidiens Régionaux

Paris, 21. — Le Syndicat des quotidiens régionaux a donné aujourd'hui, dans un restaurant du bois de Boulogne, un déjeuner en l'honneur du ministre de la Tchécoslovaquie à Paris et de Mme Osusky.

MM. Soustelle, directeur du « Petit Méridional », président ; Mercier, vice-président ; Destin, secrétaire général ; Besson, trésorier du Syndicat des quotidiens régionaux ; de Naleche, René Baschet, Pierre Dupuy, Henri Raud, président et membres du bureau du Syndicat de la presse parisienne ; Léon Rénier fils, directeur de l'agence Havas, et de nombreux directeurs de journaux de province, entouraient le ministre de Tchécoslovaquie et Mme Osusky.

Ce déjeuner, auquel participaient de nombreuses dames, a été des plus brillants ; M. Soustelle a porté un toast à M. Bénès, président de la République tchécoslovaque, auquel s'est associée toute l'assistance ; le président du Syndicat a porté un toast chargé de respect et d'amitié en l'honneur de Mme Osusky et du ministre de Tchécoslovaquie.

M. Osusky, dans un toast empreint de l'esprit le plus fin, a porté la santé de la femme française, disant que c'est un des grands plaisirs de sa vie que d'avoir pu à Paris la connaître et l'honorer. M. Osusky a été longuement applaudi par tous les convives.

LE GRAND CONCOURS DE TIR DE REIMS

Reims, 21. — La dernière séance du grand concours national et international de tir de Reims, a été présidée par le général Flavigny.

Le classement du concours de tir du ministère de la guerre a donné le résultat suivant : 1. Brion Maurice, de Charleville, 92 points ; 2. Léon Hébert, 89 pts.

Championnat au revolver : 1. M. Tauvel, 508 pts ; 2. M. Berntheisel, 501 pts.

A noter le beau succès de M. Pierre Schwartz, qui, au tir au revolver (20 m.), a réussi 59 points sur 60 maximum, en six balles ; de Mme Cothias, au concours de dames, et du 8e Zouaves, qui remporta trois trophées et dont le commandant, le colonel Andréi, fut vivement félicité par le général Flavigny.

UNE BARQUE COULE et 30 paysans se noient en Pologne

Varsovie, 21. — Une barque a coulé en traversant le Bog, près de Brzesc son fond ayant cédé ; 30 paysans qui avaient pris place ont été noyés. Aucun cadavre n'a été retrouvé.

LA QUESTION DU SANDJAK D'ALEXANDRETTE

Le Gouvernement turc rompt toutes relations avec la commission de la S. D. N.

Genève, 21. — On apprend que le gouvernement turc a fait remettre au Secrétariat général de la S. D. N. une note par laquelle il déclare rompre toutes relations avec la Commission de la ligue envoyée dans le Sandjak d'Alexandrette Dans ce document, le Cabinet d'Ankara reproche à la Commission d'avoir outrepassé les attributions qui lui avaient été fixées par un règlement précis et de s'être ainsi départie de l'impartialité inhérente à sa mission

QUE FAIRE DE L'EXCÉDENT DE RÉCOLTE DE BLÉ ?...

LE GROUPE RADICAL a examiné la situation actuelle de l'Office du blé...

...et s'est opposé à toute dénaturation et à tout nouveau sacrifice aux producteurs

Paris, 21. — Le groupe radical socialiste de la Chambre a tenu cet après-midi une réunion au cours de laquelle il a envisagé les remèdes à apporter aux répercussions d'une récolte exceptionnellement excédentaire.

Le groupe a abordé l'examen de la situation actuelle de l'Office du Blé auquel il faudrait une disponibilité de 2 milliards pour absorber les 25 millions de quintaux excédentaires.

Diverses solutions ont été envisagées tendant pour la plupart, à fixer le prix du quintal entre 200 et 220 francs, en imposant aux producteurs une ristourne de 45 francs pour ceux dont la récolte est supérieure à 100 quintaux ; de 35 fr. pour les récoltes dépassant 50 quintaux ou enfin une taxation qui s'étendrait uniformément à tous les producteurs, qui serait de 22 francs par quintal.

Une discussion a eu lieu ensuite à laquelle a pris part notamment M. Réthore, qui a tenu à souligner la situation angoissante des agriculteurs, du chef des calamités atmosphériques. Il a fait observer qu'aucune mesure n'était actuellement envisagée en faveur des agriculteurs, alors qu'il est prévu certains avantages pour les fonctionnaires et les vieux travailleurs.

Le groupe s'est prononcé contre toute mesure de dénaturation des blés, contre nouveau sacrifice imposé aux producteurs de blé. Il a suggéré d'utiliser les excédents de récoltes pour venir en aide aux populations de l'Afrique du Nord et, d'autre part, de céder à l'Italie 15 millions de quintaux pour lui permettre d'assurer la soudure.

LA RETRAITE des vieux travailleurs

La Commission d'Assurances et de prévoyance sociales de la